

# REVUE DE PRESSE SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE DU 03 NOVEMBRE 2015



## Attention à l'arnaque au permis

La préfecture de la Charente met en garde sur une nouvelle arnaque téléphonique. Un message invite à rappeler un numéro de téléphone, le 0178 90 44 90, en précisant que le solde des points sur le permis a été mis à jour. Les autorités rappellent que cette action donne lieu à l'édition d'un courrier mais jamais, en aucun cas, de façon orale par téléphone. Il est vivement conseillé de ne pas donner suite à ce message et de ne surtout pas appeler le numéro communiqué.

## La Poste rouvre demain matin place Bayard

CENTRE-VILLE La rénovation du bureau a coûté plus de 88 000 €. Le chantier a duré trois semaines

Valérie Desmaison, « postière en chef » à Cognac, est formelle : «Après trois semaines de chantier, le bureau de la place Bayard est méconnaissable! Mercredi matin, à 8 h 30, nos clients vont découvrir un espace clair, moderne et fonctionnel, où tout a été conçu pour répondre à leurs attentes. »

Place Bayard, l'antique guichet a disparu: place à un agencement intérieur au goût du jour, avec accueil personnalisé dès l'entrée, quatre îlots polyvalents (où les professionnels gardent un accès prioritaire) et de nouveaux automates (dont un changeur de monnaie très utile pour affranchir un courrier en deux temps trois mouvements). «L'espace est ouvert. Clients et postiers évoluent désormais ensemble dans un espace commun–un espace sécurisé, car les postiers n'ont pas accès aux fonds », poursuit M™ Desmaison.

Le chantier a très précisément coûté 88 174 €. Il s'inscrit dans un programme global de rénovation des bureaux de poste entamé en 2009. En France, près de 1500 bureaux ont déjà été transformés. Ici, en Charente, 17 bureaux ont été modernisés, pour un montant total de 2 473 667 €. Le bureau de la place Bayard est ouvert du lundi au vendredi de



Valérie Desmaison, chef du bureau de poste de Cognac. PHOTO OS.

8 h 30à17 h 30 (sauf le mardi, où la fermeture se fait à 17 heures) et le samedi de 9 heures à midi. En semaine, les plis (lettres et colis) partent à 15 h 30 et les Chronopost à 16 h 30. Le samedi, levée du courrier à midi.

## Le Blues chauffe la salle

MUSIQUE Le festival annonce deux premiers noms, Imany mardi 5 juillet, et Faada Freddy le lendemain

Cognac Blues Passions a distillé hier les deux premiers noms à l'affiche de sa 23' édition, du 5 au 9 juillet. Imany, qui participera au concert d'ouverture à Jamac, le mardi 5, est déjà passée par le festival. C'était lors d'un concert de clôture réservé aux bénévoles, titulaires de passeports et invités de la maison Hennessy, le dimanche 8 juillet 2012. La chanteuse d'origine comorienne, née à Martigues, aura l'occasion de présenter à un public plus large un répertoire folk rock tapissé de blues, de jazz et de soul.

Le mercredi 6 juillet, voici un artiste qui a fait forte impression aux dernières Francofolies de la Rochelle, où il a partagé le plateau de Johnny Hallyday. Après des premiers pas dans le rap au sein du groupe Daara J, le Sénégalais Faada Freddy a conçu un projet original avec le corps pour seul instrument, en « beatboxing » ou en « body-percu ».

Doté d'une voix épatante, Faada Freddy est capable de s'adapter à



imany est venue en 2012. At

tous les styles, lui qui revendique pour influences autant James Brown que Rage Against The Machine, Ella Fitzgerald que Bob Marley.

Avis aux amateurs, Blues Passions renouvelle l'opération «100 pass à 100 € », à décrocher le dimanche 6 décembre à midi, exclusivement sur le site du festival. Prochain rendez-vous pour l'association, l'assemblée générale élective jeudi 12 novembre à 18 h 30, salle Fragonard au couvent des Récollers.

## Les municipaux toujours en rogne

SOCIAL Les syndicats de la mairie sont toujours opposés à la suppression de jours de congés

Ce n'est un secret pour personne; la municipalité de Cognac a le projet de supprimer des jours de congés octroyés à ses agents les plus anciens et aux titulaires de la médaille du travail (lire nos éditions du 23 septembre et du 23 octobre).

À en croire le récent rapport de la Chambre-régionale des comptes (CRC), ces jours sont « contraires à la réglementation et créent une situation inéquitable vis-à-vis des agents qui ont été recrutés depuis le 1<sup>st</sup> janvier 2002 et qui ne bénéficient pas de ces dispositions ».

#### Desactions à venir

L'affaire – on s'en doute – déplait fortement aux syndicats, qui assurent que ces congés sont légaux et qu'il n'y a pas lieu de suivre les recommandations de la CRC. Hier, Sandrine Ducos-Ourtaau (syndicat interne de la ville de Cognac), David Garnier (CGT) et Guy Pédarros (FO) l'ont longuement expliqué à leurs collègues, lors de deux demijournées d'information au Centre des congrès de la Salamandre. Les



David Gamler (CGT), Guy Pédarros (FO) et Sandrine Ducos-Ourtaau (syndicat interne), hier à La Salamandre. Proto o SWAZN

deux réunions ont été suivies par une petite centaine d'agents le matin, autant l'après-midi. Pas de doute, le sujet préoccupe.

«Le climat social à la mairie est mauvais. Le personnel a la désagréable sensation d'être devenu une variable d'ajustement. On tape toujours sur les mêmes, les petits! Et l'exemple ne vient pas d'en haut! Le maire nous assure que les jours d'ancienneté et de médailles représentent environ quatre équivalents temps-plein et que les charges de personnel sont lourdes. Soit. Mais dans ce cas,

pourquoi recruter une directrice générale adjointe ? », notent les syndicalistes.

Hier, les agents présents ont envisagé différentes actions. Ils ont notamment parlé d'une éventuelle manifestation symbolique à l'hôtel de ville, d'un possible boycott des instances paritaires ou d'une probable grève du zèle, très vite, dès novembre, avant un autre bras de fer et une autre négociation. Début 2016, la municipalité et les partenaires sociaux doivent en effet réviser le régime indemnitaire et l'accord RTT en vigueur.

# « On est dans une période transitoire »

CONSEIL MUNICIPAL Les élus ont abordé la réforme de la carte des intercommunalités, hier. La Ville se prononcera le 26 novembre

#### PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

onseil municipal allégé, hier soir, avec seulement onze dossiers sur la table. Rebondissant sur la présentation du rapport d'activité de Grand-Cognac, la seule discussion nourrie a donné un avant-goût du conseil municipal suivant, le jeudi 26 novembre. Les élus devront se prononcer sur la nouvelle carte des intercommunalités, le préfet proposant de fusionner Grand-Cognac, la Grande-Champagne et les Communauté de communes (CdC) de Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Rouillac.

« On est dans une période transitoire, même si elle est importante en termes d'investissements », rappelle le maire Michel Gourinchas au sujet de Grand-Cognac. Celui qui préside également l'intercommunalité plaide depuis le départ pour ce regroupement à cinq. On le sait, cela coince toujours du côté de Jarnac, mais surtout de Rouillac. « Demain (ce mardi, NDLR), avec Véronique Marendat, nous allons rencontrer le président de la CdC, Christian Vignaud, et son bureau, pour voir comment on peut travailler du mieux possible pour que cette communauté d'agglomération soit une réussite», annonce t-il.

#### Déblayer le terrain

En l'absence des deux conseillers municipaux Bleu Marine, qui ont déjà dit leur hostilité à cette extension, l'heure était au consensus. «Nous sommes favorables à la plus



L'opposition de droite soutient l'Idée d'une grande aggio. PLM AMAZ

grande communauté d'agglomération possible. Il n'y a que comme ça que Cognac pèsera. J'espère que le préfet sera ferme, et saura convaincre. Ce serait dommage qu'on loupe ce virage important », avance l'UMP Noël Belliot.

ll regrette au passage que la population ne soit pas plus informée sur ce sujet majeur. Pour Michel Gourinchas, il fa ut d'abord déblayer le terrain au niveau des élus. La «gouvernance », avec 82 communes et 135 conseillers communautaires, s'annonce acrobatique. « La notion de proximité sera déterminante », estime Michel Gourinchas.

«Il faudrait voir comment ça fonctionne ailleurs », suggère Émilie Richaud, de l'opposition de droite. Pour Michel Gourinchas, il fautaussi savoir « imaginer » des solutions pour répartir les services sur le territoire, l'eau et l'urbanisme par exemple. Sans parler du choix des compétences, à trancher, et du flou qui persiste sur la répartition de la dotation globale de fonctionnement.

Handicap:150 000 € paran

Le Conseil a aussi abordé le rééchelonnement de l'adaptation des installations recevant du public aux
personnes à mobilité réduite, à la
suite de l'assouplissement de la réglementation. Depuis 2009,
100 000 euros par an ont été injectés. Pour la suite, un calendrier de
travaux va être établi sur neuf ans, à
raison de 150 000 € d'investissement par an. À noter que la Ville affiche un taux d'intégration de personnes handicapées de 7,5%, quand
le seuil minimal requis est de 5 %.

### CHÂTEAUBERNARD

# Une « Sorcière Éphémère » qui donne le sourire



L'Artscène Compagnie a mené le spectacle tambour battant.

PHOTOS B

Des grappes de sourires ont quitté le Castel samedi 31 octobre en fin de soirée. On était au venu en famille pour se laisser conter l'histoire d'Éphémère, mignonne petite sorcière à la voix incomparable, qui décidément avait bien de la peine à obtenir ses galons de sorcière.

Ce n'était pourtant pas faute d'essayer d'ingurgiter l'imbuvable jus d'escargot concocté par sa gentille marâtre. L'Artscène Compagnie, portée par ses trois comédiens, a tenu son public en haleine pendant plus d'une heure. Des rubans magiques se dénouent sous les pas d'Éphémère et laissent éclore Éphémère la fée. Des personnages débordants d'humanité, des effets spéciaux complètement «sorcelliques», des dialogues vifs et pleins de profondeur et la scène s'illumine en chansons.

Derrière, Dominique Lefebvre, comédien mais aussi auteur-compositeur et metteur en scène, tire les ficelles, pleines de modestie: « Un don? Alors à 5%, les 95% restant c'est du travail et encore du travail. » Sa plus belle récompense? Se promener dans sa prairie de minois à chaque fin de représentation, avec le jus d'escargot en prime.

Sandra Ballan

### SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

## Et le théâtre devint fou rire



Les Castelbaladins ont réussi leur coup lors de la solrée organisée par Saint-Même Patrimoine, S.M.

La soirée théâtrale organisée samedi soir par l'association Saint-Même Patrimoine a déclenché rires et fous rires du public, jeunes et adultes, après une minute de silence demandée par le président André Cochet, en hommage aux victimes du tragique accident en Gironde.

Les comédiens de la troupe Les Castelbaladins ont présenté leur dernière comédie mise en scène par Hubert Lucqué, « Mes hommages! Mages! », écrite par Bernard Cassan. « Complètement désargenté, un célèbre mage vient de terminer ses comptes, et afin d'éviter la ruine, une idée lumineuse jaillit: il va demander à une de ses trois filles d'épouser un confrère riche et médiatique. Argentine, l'ainée, est à la recherche de l'élixir qui la rendra invisible; Bolivine, garçon manqué de la famille, très sportive, est amoureuse d'une Pom-pom girl de son équipe de

football américain, et Colombine, la cadette, va être la sacrifiée de la famille. Les deux sœurs de la belle, aidées de son amoureux et de leurs sorcières de tante, essaient de faire capoter le projet...»

Une soirée de détente qui a ravi le public. Prochain rendez-vous, vendredi à Cognac, pour découvrir ce conte délirant, plongé dans une histoire de mages, de sorcières et de fées, tous drôlement branchés. Samuel Méchain

# Le Cidvat vers de nouveaux combats

Son combat personnel est fini, mais ce qui l'anime désormais est plus grand: elle défend une cause. Après une décennie de lutte judiciaire pour faire condamner Saint-Gobain (en 2011), Anne-Marie Saivres a gagné sa bataille en mémoire de son mari, décédé en 2001 après trente années passées à découper des plaques d'amiante sur le site castelbernardin de l'entreprise.

Aujourd'hui, la retraitée élargit son combat. L'association qu'elle préside, le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail, propose une conférence mercredi, à Châteaubernard, sur les accidents professionnels. « Moi, je ne sais toujours pas comment j'ai tenu, avoue-t-elle, ll faut que les autres se disent "si elle a gagné, pour quoi pas moi?" »

#### Le soutien des avocats

Le Cidvat cherche donc à mobiliser au delà du cas de l'amiante. «Ce dossier est important», nuance Gisèle Allard, la toute nouvelle secrétaire. «Il y a une véritable hécatombe qui se prépare: on parle de 100 000 morts d'ici 2050. » Sur ce dossier, le cabinet parisien Ledoux est en pointe. Ses représentants seront présents mercredi, dont Patrice



Anne-Marie Salvres (au premier plan) et Gisèle Allard seront présentes à la réunion d'information de mercredi. PHOTO J. B. HOTO J. G. PHOTO J. G. PHOT

Moehring, qui a porté le dossier de M<sup>me</sup> Saivres pendant dix ans. « Il faut que les gens sachent à quel point ils ontété extraordinaires, se souvientelle. La procédure a été complexe, décourageante. . . J'ai pensé au suicide. » La veuve se dit aujourd'hui fière de sa bataille judiciaire, qui a fait jurisprudence et ouvert la voie à de nombreux autres cas.

« Le collectif essaye aujourd'hui d'être l'échelon de proximité pour monter les dossiers et les transmettre aux avocats en ce qui concerne la défense des maladies physiques et mentales occasionnées par le travail, l'environnement, l'entourage..., détaille la secrétaire. Ces affaires sont très dures à monter et le cabinet Ledoux fait un travail formidable. Ils se mettent à disposition des victimes.»

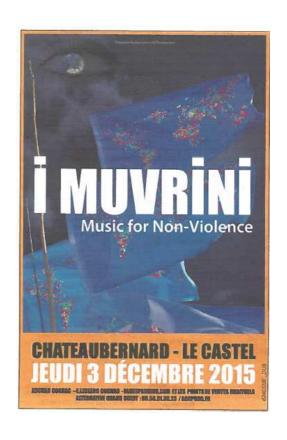
Les avocats seront accompagnés d'un représentant du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante et apporteront leurs conseils dans toutes les démarches.

#### Jonathan Guérin

Réunion organisée de 15 à 18 heures, à la sallie Jean-Tardif de Châteaubernard. Entrée libre.

#### CHÂTEAUBERNARD

Exposition depelature. Du mardi 3 au jeudi 12 novembre, l'artiste peintre Patrick Macaire est l'invité de la ville de Châteaubernard. « Ce monde est-il sérieux ? » résume joliment ses toiles, qui sont à découvrir dans les salles d'exposition municipales du mardi au vendredi de 14 à 18 heures, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30. Fermé le dimanche et le lundi. Le vernissage est prévu ce soir à 18 heures.





## Harcèlement scolaire

## Le clip qui déplaît aux syndicats

lusieurs syndicats de l'éducation demandent au ministère de retirer un clip officiel contre le harcèlement scolaire qui doit être diffusé à la télévision jeudi, considérant qu'il porte atteinte à l'image des enseignants.

La ministre Najat Vallaud-Belkacem a présenté la semaine dernière un clip coproduit par la journaliste Mélissa Theuriau avec le soutien du groupe Walt Disney pour la journée nationale contre le harcèlement à l'école, organisée jeudi 5 novembre. Dans cette vidéo destinée aux 7-11 ans, un écolier roux est la cible des boulettes et insultes de ses camarades dès que la maîtresse a le dos tourné. Puis une camarade lui murmure que ça doit s'arrêter, qu'il faut en parler.

Plusieurs syndicats de l'éducation ont réclamé son re-

trait.

Le harcèlement «n'est pas la conséquence d'un dysfonctionnement des classes, d'un



désintérêt des enseignants pour leurs élèves», écrit son blog Paul Devin, secrétaire général du syndicat d'inspecteurs SNPI-FSU, voyant dans le clip «un acte de mépris pour les enseignants et pour les élèves victimes». La vidéo est «hors sujet et méprisante» pour les enseignants, selon Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUipp-FSU. Il aurait mieux valu diffuser «les vidéos de qualité réalisées par les élèves eux-mêmes», estime le premier syndicat du primaire.

Le clip «montre une enseignante pédagogiquement caricaturale, hurlant et ignorant ses élèves», déplore le Sgen-CFDT. Le Snalc critique «une mise en scène peu nuancée de ce grave problème très mal reçue par les personnels», tandis que la Société des agrégés dénonce

«un clip donnant une vision odieusement caricaturée des professeurs».

Mélissa Theuriau, qui a réalisé la vidéo «gracieusement», l'a testée «auprès d'enfants et le message a été très bien compris: les victimes reconnaissent leur souffrance et les témoins ressentent de l'empathie et veulent aider leur camarade», indique le ministère.

#### **CHARENTE**

Attention à l'arnaque téléphonique sur votre solde de points de permis

L'arnaque se propage à la vitesse grand V dans toute la France depuis le milieu du mois d'octobre. A tel point que le ministère de l'Intérieur met en garde et appelle à la plus grande vigilance si vous recevez un appel concernant votre nombre de points de permis de conduire: il y a tous les risques que ce soit une tentative d'escroquerie au numéro surtaxé. Concrètement, le message malveillant indique: «Le nombre de points sur votre permis vient d'être mis à jour, merci de rappeler le 01.78.90.44.90». Si vous rappelez, une boîte vocale qui semble tout ce qu'il y a de plus sérieux, vous invite à rappeler un autre numéro en 08 pour accéder à cette information. Or, ce numéro est surtaxé. Seul le site institutionnel gratuit Telepoints est à consulter.

## **Pesticides:** des médecins face à l'omerta

■ Lanceurs d'alerte sur les pesticides, deux généralistes sont ce soir à Cognac Le sujet est sensible, tant la vigne est reine.

Ismaël KARROUM

ls ont sulfaté une première dose d'alerte aux pesticides l'année dernière, à la même époque, à Soyaux, sur un rang de 350 Charentais un brin atterrés. Jean-Michel Périnaud et Joseph Mazé, médecins généralistes dans le Limousin, viennent cette fois tirer leur sonnette d'alarme au cœur du vignoble, à Cognac même. Là où la viticulture est reine, au sein d'une région agricole où seuls deux de leurs confrères généralistes ont signé leur appel contre les pesti-

Un hasard? Pas forcément tant l'omerta est grande sur le sujet au pays de la vigne reine. Ce si-lence, il a déjà été dénoncé par Jacky Ferrand, ancien cadre du BNIC, membre de PhytoVictim depuis que son fils, viticulteur de Gondeville, a été emporté par un cancer de la vessie à seulement 35 ans. C'est aussi celui que souhaite voir reculer Paul François, héraut de la cause pour une utilisation modérée des pesticides depuis sa victoire contre Monsanto, le géant de l'indus-trie agroalimentaire. «Je voudrais vraiment que cette décision permette aux agriculteurs de sortir de l'omerta. Ils doivent cesser de se sentir stigmatisés. Il n'y a pas de honte à avoir utilisé la chimie. Elle était là, elle s'offrait à nous, on l'utilisait. Ils ont été trahis, ils sont les premières victimes», disait-il le 10 septembre dernier, quelques heures après que la cour d'appel de Lyon a gravé dans le marbre la condamnation de Monsanto. Pas gagné, à une époque où certains de ses confrères n'utilisent plus

le mot «pesticide» et préfèrent la rassurante sémantique de «produits de la santé de la plante».

## Une étude surveillée par les professionnels !

Cette omerta, Elodie Gabillard, étudiante au Créadoc, s'y est heurtée l'année dernière. La jeune étudiante angoumoisine en école du documentaire a souhaité réaliser un docu-exercice sur les pesticides dans le Cognaçais. Aucun viticulteur n'a souhaité lui répondre. Le BNIC n'a pas donné suite à ses demandes. Aucune entreprise du négoce n'a répondu à ses sollicitations. Une véritable chape de plomb s'est abattue sur son projet qui n'était, pourtant, qu'un simple exercice d'étudiant.

Plus étonnant. Eric Ben-Brik, mé-decin du CHU de Poitiers où il gère la consultation de pathologies professionnelles et environnementales, a voulu lancer, en 2013, une étude sur les concentrations de pesticides dans les cheveux des viticulteurs et riverains de vignes en zone de production

Echantillon idéal pour son étude: 200 personnes, 100 viticulteurs et 100 riverains. Résultats: seules 55 personnes de Juillac-le-Coq et alentour se sont portées volontaires. «C'est un sujet très compliqué», souffle le médecin-chercheur qui a pourtant mis au point un questionnaire ne permettant d'écarter aucune piste de « contamination». Alimentation, utilisation de produits phytosanitaires dans le jardin, manque d'aération des maisons, utilisation domestique d'insecticides chimiques, traitement des cheveux. Sa méthodologie ratisse large.

Malgré tout, son enquête de santé

des organisations professionnelles et agricoles cognaçaises. «On a eu des soucis avec le BNIC et des instances locales», dit-il pudique-ment. Il explique: «La vulgarisation des données sera supervisée par le BNIC, les coopératives locales, Charentes Alliance et le conseil régional». En clair, les professionnels du cognac et les principaux vendeurs de pesticides vont contrôler la publicité des données d'une étude sur l'exposition des riverains à ces produits! Dernière concession à laquelle a dû se résoudre le chercheur: le mot «cognac», avec ou sans majuscule, ne devra figurer nulle part.

#### Parkinsons, lymphomes, turnours

Pas simple, dans ces conditions, de faire évoluer la science et la connaissance sur les dangers potentiels des pesticides. C'est ce que dénonçait l'an passé Jean-Mi-

publique a soulevé le scepticisme

chel Périnaud: «Sur certaines maladies, ce n'est pas le lien entre pesticides et maladies qui est faible. Ce sont les études qui sont faibles, »

«Pourtant, ça avance, notamment grâce à la société civile, aux associations. Bien plus que par la communauté scientifique», dit Eric Ben-Brik, qui décrit un autre obstacle: «On n'arrive pas à avoir les données de Phyt'Attitude et du réseau de toxico-vigilance de la MSA sur les maladies chroniques recensées. Si on avait ces données, on pourrait les analyser et ça pourrait sensibiliser la population». Il interroge: «Aujourd'hui, l'Institut national de veille sanitaire [INVS] rend public tous les ans les données sur les maladies à déclaration obligatoire, comme la coqueluche par exemple. Pour-quoi pas les données du réseau de toxico-vigilance ?»

Malgré tous ces obstacles, des avancées réjouissent ces lanceurs d'alerte. La victoire de Paul Fran-

çois contre Monsanto en est une. Pas la seule. Eric Ben-Brik illustre: «Ce n'est pas une gloire, mais le tableau des maladies professionnelles de la MSA a évolué grâce à des travaux faits dans la région. C'est comme ça que la ma-ladie de Parkinson a été intégrée»,

En 2011, une étude écologique menée par le CHU de Poitiers avait montré une surreprésentation des maladies de Parkinson (+29 %) et des cancers du sang de type lymphomes (+19%) dans le vignoble charentais.

Et en l'état actuel des connaissances, un lien peut être établi entre pesticides et 5 maladies: «Cancers de la prostate, Parkinson, myélome [cancer du sang, NDLR], lymphomes non hodgkinien [cancer du système immunitaire, NDLR] et les glioblastomes [tumeurs du cerveau, NDLR]».

(1) Conférence des docteurs Périnaud et Mazé, ce soir, 20h30 à La Salamandre, à Cognac...



## De Larquier (BNIC): «Au cœur de nos préoccupations»

Viticulteur, président du Bureau national Interprofessionnel du cognac, Jean-Bernard de Larquier assure que la problématique des pesticides et des traitements est l'une des priorités de l'Interprofession. «Le développement durable est au cœur de nos préoccupations», dit-II, partageant toutefols cette responsabilité avec l'ensemble des personnes concernées, consommateurs compris: «C'est une problématique sociétale, consommateurs compris. On le voit avec la filière arboricole: les

consommateurs ne veulent plus de pesticides mais refusent la moindre tache sur leurs fruits». En Charente, les viticulteurs étalent même prêts, suite à une idée lancée par l'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac à relocaliser les parcelles de vignes situées trop près des zones sensibles telles que les écoles et hôpitaux. Ce qui auralt été une première en France. Le projet a finalement été reporté. all ne va pas se mettre en œuvre cette année. On va attendre une expertise pius globale, au niveau

national, sur le sujet. Si cela ne concernalt que nous, nous aurions déjà commencé, tous les éléments techniques sont prêtso, assure Jean-Bernard de Larquier. Seion nos informations, des viticulteurs d'autres régions viticoles, et notamment du Bordelais, ont demandé à leurs confrères charentals de lever le pled sur le-sujet: aVous comprenez: si la filière cognac commence à mettre cela en place, le grand public va se demander pourquoi ça ne se fait que là et pas allieurs», explique un viticulteur concerné.



- Le directeur de Blues Passions a dévoilé hier deux affiches de la prochaine édition
- $\blacksquare$  Et annonce que le festival cognaçais, plus étoffé en 2016, ne changera jamais de nom.

# Michel Rolland: «On reste Cognac Blues Passions»



À l'affiche de Musiques métisses en juin dernier à Angoulème, Fonda Freddy sero à Cognoc le 6 juillet 2016 sur l'une des scènes du Jardin Public. Archives Majid Bouzzit

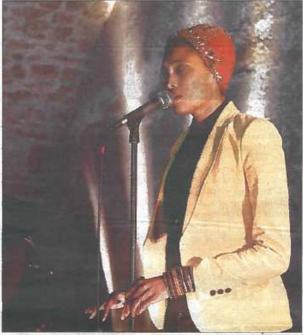
Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

many et Faada Freddy. Hier, Blues Passions a dégainé la première salve d'artistes à l'affiche du prochain festival, du 5 au 9 juillet. Une 23' édition que Michel Rolland annonce plus étoffée que la précédente, dans le cadre d'un nouveau projet bientôt dévoilé. Et qui ne changera pas de nom, option définitivement abandonnée par le directeur d'une association «à la santé financière retrouvée», se réjouit-il.

Deux artistes déjà dévoilés début novembre, c'est une première. Pourquoi avoir dégainé aussi vite? Michel Rolland. Et ce n'est pas fini, d'autres pourraient bien tomber encore dans le courant de la semaine. C'est signé, il n'y a pas de raison d'attendre. On a bossé très tôt sur la programmation, ça porte ses fruits. Et ce sont des jolis noms.

Imany déjà vue au festival en 2012, Faada Freddy il y a peu à Musiques métisses, ce ne sont pas des exclusivités si on veut faire la fine bouche. Imany c'était un concert privé, le public ne l'avait donc pas vue. En plus on l'aime bien et elle vient de sortir un superbe album, pourquoi s'en priver? Quand à Faada, heureusement qu'on ne s'interdit pas de recevoir des artistes sous prétexte qu'ils sont déjà venus dans la région. Ce serait d'autant plus dommage qu'il est en pleine ascension et qu'on est en mesure de lui offrir une exposition plus importante.

L'été dernier, vous disiez vouloir donner un nouveau nom au festival. Alors?



Imany, ici en concert privé au FFA d'Angoulème l'un passé, fait elle son retnur au festival après un passage en 2012. Elle sera à Jamac le 5 juillet.

Archives Renaud Joubert

On s'est posé la question, c'était légitime et intéressant au regard de l'ouverture sur la couleur artistique donnée au festival ces dernières années. On a donc titillé les esprits, on a regardé, écouté, puis analysé. Au final, on s'est rendu compte que la très grande majorité des gens préférait garder le nom. On reste donc Cognac Blues Passions, pour toujours.

Vous aviez annoncé aussi un nouveau projet. Qu'en est-il? Il sera présenté rapidement, après l'assemblée générale élective [le 12 novembre NDLR] puisque c'est le nouveau bureau élu qui le portera. On reste toutefois dans la même idée générale et le même format, au moips pour ce qui est des blocs payants au Jardin public avec cinq concerts par soir.

Des changements à attendre quand même donc?

99

On est au-delà des 23.400 entrées visées lors de la dernière édition. Il y a une bonne surprise à attendre.

Oui, dès l'édition à venir que l'on a réétoffée. On va reprendre entre autres les concerts du petit matin avec deux sets au programme et le Voodoo Club pour les soirées du vendredi et du samedi. On en dévoilera plus bientôt sur l'ensemble de ce projet sur lequel on a pris le temps de

### Subventions villeagglo: «Situation à clarifier»

invite la ville de Cognac et l'agglo αà clarifier la situation», concernant le financement du festival Blues Passions. Et penche pour la prise de compétence par GrandCogna acompte tenu de la situation financière de la ville». C'est une des demandes exprimées clairement dans chacun des rapports remis récemment aux deux collectivités Le déficit de 94.000€ enregistré par le Blues en 2014 est à l'origine de cette demande. Le 11 décembre 2014, le conseil de GrandCognac était venu à la rescousse en votant une aide exceptionnelle de 40.000€. Une première pour l'agglo qui s'était déclinée par l'achat pour 7.0006 de billets pour les agents communautaires, de 18.0008 pour l'achat d'eespace VIP». Mals aussi d'ane subvention de 15.0006 pour l'opération dominicale «Scène au bord de l'eaux, qui n'a pas été renouvelée en 2015, acompte tenu du faible Impacto, avait expliqué GrandCognac à la Chambre régionale des comptes. at'intervention conjointe de la Ville et de GrandCognac pose problème, estime la Chambre, dans son rapport remis à l'agglo. Soit la communauté de communes a compétence pour Intervenir et la commune n'est plus fondée à le faire, soit c'est l'agglo qui n'est pas fondée à intervenirs Dans son rapport remis cette fois à la Ville, la Chambre demande au conseil municipal d'aêtre prudent quant au financement du festival qui a pris de l'ampieur.» Entre 2008 et 2014, le soutien de la Ville à Blues Passions est passé de 140.000 à 188.000€. Soit 34% d'augmentation. Sur cette période, le budget du Blues a lui augmenté de... 147%, de 1,5 million à 2,2 millions d'6 (en 2013). Cette croissance d'un névénement majeur pour la ville et le territoires incite la Chambre à penser que Elues Passions apourrait relever de la compétence de la communauté de communes (...) compte tenu de son engagement dans un plan de restauration de l'équilibre».

M.-A. B.

retravailler après notre année 2014 difficile sur le plan financier (lire l'encadré ci-dessus).

Où en êtes-vous justement? Bien, très bien même, on est audelà des 23.400 entrées visées lors de la dernière édition. Il y a une bonne surprise à attendre.

## Cognac

## Un conseil éclair qui fait un petit détour du côté de l'agglo

e précédent conseil municipal de Cognac s'était étiré durant près de trois heures

a la fin septembre. Celui d'hier soir, qui n'abordait aucun dossier sensible ou susceptible de faire réagir l'opposition, a été plié en moins de 45 minutes. Et encore, si le maire Michel Gourinchas n'avait pas profité de l'occasion pour revenir sur le futur périmètre de la communauté d'agglomération, l'affaire aurait été réglée en à peine une demi-heure. C'est en évoquant le rapport annuel d'activités de GrandCognac que Michel Gourinchas a rappelé quel était le sujet le plus brûlant de l'actualité politique locale. «Le périmètre de notre communauté de communes (CDC) va changer. Nous serons d'ailleurs bientôt appelés à nous prononcer en conseil municipal sur la proposition du préfet de la Charente, qui est favorable au regroupement de cinq CDC» [GrandCognac; Jarnac; Châteauneuf; Grande-Champagne et Rouillac NDLR], a indiqué le maire qui rappelé qu'il milite pour «un rassemblement le plus large possible.» Michel Gourinchas a ainsi glissé qu'une rencontre était prévue aujourd'hui entre lui, Véronique Marendat, président de la Grande-Champagne et Christian Vignaud, le président de la communauté de communes de Rouillac: «La situation reste compliquée du côté de Rouillac, mais nous travaillons pour que la future communauté d'agglo soit une réussite, si possible avec Rouillac.»



Jean-Paul Zucci, Véronique Marendat et Michel Gourinchas sont déjà prêts à marier leurs CDC.

Noël Belliot le chef de file de l'opposition, n'a pu qu'abonder, soulignant «le soutien» de son équipe à «la plus grande communauté d'agglo possible pour peser et jouer un rôle important entre les deux grosses agglos d'Angoulême et Saintes.» L'élu Les Républicains a encouragé le préfet à «rester ferme» tout en regrettant que cet enjeu soit peu pris en compte par les citoyens: «Ils ont peu conscience de l'importance de cette question.» Sur ce terrain, la majorité et l'opposition sont au diapason à l'image de Jean-Paul Zucci (Châteauneuf), Véronique Marendat et Michel Gourinchas, trois présidents aux étiquettes différentes mais au projet commun.

Frédéric BERG

#### **■** Valérie Desmaison,

la directrice de la poste de Cognac, accueille les clients à partir de demain mercredi dans des locaux complètement rénovés. Fermé depuis trois semaines, le bureau de poste a été profondément remodelé au rez-de-chaussée comme à l'étage où se situent les bureaux des conseillers de la Banque postale. Plus de 88.000€ ont été investis pour «répondre aux attentes des clients en

matière d'accessibilité, d'accueil, d'efficacité du service.» Pendant les travaux, un petit bureau avait été aménagé sur la gauche du bâtiment. Aujourd'hui comme hier, il est fermé dans l'attente de la réouverture du bureau, demain donc.

#### CHÂTEAUBERNARD

## La fine fleur de la magie donne rendez-vous dimanche au Castel



«US Magic» propose des tours de magie à couper le souffle.

Repro Cl

e cinquième festival international de magie, dénommé «Les Mouettes d'or», joue les prolongations ce dimanche 8 novembre à 15 heures, au «Castel», la salle culturelle de Châteaubernard.

Après l'espace Encan de La Rochelle la veille, le choix de Sylvie et Thierry Goujon, le duo de magiciens «US Magic» qui s'enorgueillit d'être passé sur France 2 au «Plus grand cabaret du monde», s'arrête donc à Châteaubernard.

«Les Mouettes d'or», en référence aux oiseaux marins qui planent audessus de Breuil-Magné, la commune de Charente-Maritime proche de Rochefort où Sylvie et Thierry Goujon posent leur baguette, après leur spectacle.

«On bouge de ville en ville, à la recherche des communes qui offrent de vraies salles de spectacle dignes de ce nom», affirme Sylvie Goujon qui après avoir choisi les salles, organise la pub de son show de presque deux heures dans les communes concernées avec Julie, 27 ans, sa fille productrice et accessoiriste qui reste dans l'ombre des projecteurs.

Des tours de magie à couper le souffle. Ainsi dans le tour du vélo, spécialement créé pour la 100° édition du Tour de France, un cycliste subit une amputation indolore des jambes, qui se séparent du tronc radicalement. Ou encore la lévitation du corps de Sylvie Goujon qui est inexorablement attiréé vers le plafond... comme par magie.

Jean-Pierre Blanchard, le peintre, en lever de rideau, tient son pinceau bizarrement; puis Gérald Le Guilloux nous cloue le bec avec son numéro d'oiseau. Silence radio sur la surprise suivante, avec le mime Daniel: à découvrir sur place. Même Larsène, le présentateur, est magicien. Ils seront ensuite à Saujon; à La Salicorne, mardi 10 novembre.

Réservations au 05.45.32.32.51 ou au 06.99.38.54.27. www/lesmouettesdor.fr

Conseil municipal jeudi. Le conseil de Châteaubernard se réunira ce jeudi 5 novembre, à 20h30. À l'ordre du jour: rapport annuel d'activités 2014 de Grand-Cognac; subventions associatives; admissions en non-valeur; autorisation donnée au maire de signer une convention de servitudes avec ERDF lieudit «Les Groies»; autre autorisation pour le lieudit «Petits-Champs»; fixation du coefficient multiplicateur de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité; projet de règlement des marchés publics (modification des seuils); reprise de la délibération relative à la révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU); modifications du PLU; questions diverses.

## Au travail et inscrits à Pôle Emploi

Près de 450.000 personnes travaillant à plein temps -ou quasiment- sont inscrites à Pôle emploi en catégorie C sans percevoir d'indemnités. Le service les invite à se désinscrire

pourquoi des salariés à temps plein restent-ils inscrits à Pôle emploi ? L'opérateur public interroge les principaux intéressés depuis octobre dans trois régions, un test qui aboutira à désinscrire ou changer de catégorie ceux qui ne cherchent pas activement un autre emploi.

L'opération de Pôle emploi est détaillée dans un mail adressé par la direction régionale de Rhône-Alpes aux agences de la région. Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées participent aussi au test.

Selon le document, l'opération cible une population très précise: les demandeurs d'emploi travaillant à temps plein «depuis au moins trois mois», inscrits «en catégorie C», «non indemnisés», hors intermittents du spectacle et assistantes maternelles. Soit «11.850 deman-

L'objectif est de connaître la situation réelle de ces demandeurs d'emploi

deurs d'emploi» en Rhône-Alpes. Les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie C exercent un activité longue (plus-de 78 heures) mais doivent continuer à chercher activement un emploi. Or, selon la direction régionale, les personnes





concernées par le test ne sont pas «immédiatement disponibles car exerçant une activité pérenne».

La catégorie E, en revanche, correspond à des personnes en emploi dispensées de recherche.

«Ces demandeurs d'emploi n'ont aucun intérêt à rester inscrits» en catégorie C, selon Pôle emploi, «dans la mesure où ils ne peuvent prétendre ni à des droits à allocations, ni à des aides», et «ne font l'objet d'aucun suivi, et d'aucun accompagnement».

De son côté, Recours Radiation, une association de chômeurs, dénonce des «grandes manœuvres pour faire baisser les chiffres du chômage».

Son argument: en passant en catégorie E, les demandeurs d'emploi sortent des radars des médias, qui se concentrent chaque mois sur les seules catégories A (sans activité), B (activité courte) et C.

Faux, répond Pôle emploi: «Si telle était notre intention, on aurait appliqué la règle de manière bête et méchante, en transférant d'office les demandeurs d'emploi».

Et selon l'opérateur, au final, «l'écrasante majorité des gens concernés par le test vont probablement rester en catégorie C». Pour cause, «ce n'est pas Pôle emploi qui prendra la décision, mais c'est la déclaration du demandeur d'emploi» qui sera déterminante, assure-t-il.

«L'objectif est de connaître la situation réelle de ces demandeurs d'emploi, avec qui on a extrêmement peu de contacts, pour savoir plus précisément combien de personnes pourront avoir besoin de nos services demain, et adapter notre offre en conséquence», selon Pôle emploi.